



Les points importants du Conseil communal du jeudi 22 mars 2018

Démission d'un Conseiller communal (Mme Baumerder). Prise d'acte.

La Conseillère communale, Lucile Baumerder (DéFI) a décidé de démissionner de son poste. Après avoir évoqué son aventure politique de plus de 20 ans, Lucile Baumerder a justifié son départ en évoquant notamment la perte de la passion dans l'exercice de la politique mais aussi par la difficulté de cumuler plusieurs activités prenantes. *"Je suis avocate et également coach de vie. L'humain et la défense des droits sont des choses qui me tiennent terriblement à cœur. Cette décision n'a pas été facile mais à un moment il faut faire des choix et laisser la place à une autre personne qui a la conviction d'agir"*. Lucile Baumerder a également tenu à rappeler son attachement au groupe DéFI et a remercié l'ensemble de l'assemblée. Un départ jugé par Emmanuel De Bock (Chef de groupe DéFI) comme une belle et vraie leçon d'humilité. Le Bourgmestre Boris Dillies (MR) a ensuite remercié, au nom du Collège, Lucile Baumerder pour son engagement, son humanité et ses interventions constructives et positives. *"Vous êtes une femme de cœur et nous vous souhaitons le meilleur pour la suite"*.

Don par la firme Matexi à la Commune de ± 800 m de clôtures de chantier de type Heras

Une question sur ce dossier du côté de l'opposition avec Thibaud Wyngaard (Chef de groupe Ecolo) qui a souhaité comprendre pourquoi Matexi avait fait ce don à l'autorité publique. *"Matexi est une société privée et risque encore d'être active sur le territoire communal dans le cadre d'autres chantiers. N'y aurait-il dès lors pas un souci par rapport à l'image que cela pourrait renvoyer ?"*. Jonathan Biermann, Échevin des Travaux (MR), a relevé la simplicité des faits en expliquant que Matexi s'est tout simplement retrouvée avec des barrières Heras dont il était plus facile de se débarrasser au vu des coûts engendrés par la main d'œuvre et le transport. *"Matexi préférerait abandonner les barrières sur le site mais vu le fait que la Commune dispose d'un dépôt à proximité immédiate du chantier, nous leur avons dit qu'elle pouvait nous les céder plutôt que de les abandonner"*. Jonathan Biermann a également confirmé qu'il n'y avait bien entendu aucune faveur qui avait été accordée à Matexi. *"La rigueur dans le traitement et dans l'organisation de ce chantier que nous avons exigée de la part de l'entreprise n'a pas été entravée. L'attitude des services communaux ne changera pas ni à l'égard de cette entreprise ni à l'égard de la moindre entreprise qui proposerait de laisser sur chantier du matériel à destination de l'administration"*. Point approuvé par la majorité et le groupe PS. Abstention du groupe Ecolo.

Création et octroi d'une prime à l'achat d'un vélo à assistance électrique ou d'un kit d'adaptation électrique pour vélo

Avec l'augmentation de l'utilisation du vélo à Bruxelles, cette initiative en faveur de la mobilité douce a été accueillie très favorablement tant par l'opposition que par la majorité. Elle a toutefois suscité quelques réactions et suggestions. Du côté de l'opposition, si Thibaud Wyngaard (Chef de groupe Ecolo) s'est dit satisfait du nouveau montant prévu, il a voulu s'assurer que la prime puisse profiter à un maximum d'Ucclois. *"Le faible budget alloué pour cette prime en 2015 a été épuisé rapidement."*

Afin de ne pas revivre la même situation, nous demandons dès lors au Collège d'amender le règlement en limitant cette prime à une prime par ménage et non à deux comme c'est le cas actuellement". "Avec deux primes par ménage, vous encouragez les familles qui ont les moyens à se précipiter à acheter des vélos dans les six mois au détriment de celles qui ne les auront peut-être pas", a ajouté Yannick Franchimont (Ecolo), à l'origine de la demande de l'amendement. Ce dernier a été accepté par le Collège qui l'a jugé pertinent. Côté PS, Pierrot Desmet et Bernard Hayette estiment que cette initiative doit également prendre en compte les aspects liés à la lutte contre le vol de vélos. "Parallèlement au plan d'action pris en 2017 dans le cadre du ByPad, nous avons déjà installé 8 boxes vélos et nous avons introduit une demande pour en installer 6 nouveaux. Par ailleurs, nous avons également prévu dans le budget 2018 un article budgétaire pour réaliser des aménagements spécifiques en faveur de la pratique du vélo qui nous ont permis de commander des arceaux supplémentaires afin de sécuriser les vélos dans l'espace public", a répondu Jonathan Biermann, Échevin de la Mobilité (MR). Il a, par ailleurs, fait remarquer qu'il est possible de faire graver gratuitement son numéro de registre national sur le cadre de son vélo auprès des Gardiens de la Paix du Service Prévention. Du côté de la majorité, Daniel Hublet (Chef de groupe cdH) a demandé au Collège de veiller à ce que la Commune soit bien intégrée dans le projet régional relatif à l'installation de Villo! électriques. Emmanuel De Bock (Chef de groupe DÉFI) espère, quant à lui, que le budget va pouvoir couvrir les besoins d'une année. "Je ne veux pas que le système soit de nouveau arrêté après six mois ou un an, je souhaite dès lors qu'une forme de sécurité juridique soit offerte aux uns et aux autres". Jonathan Biermann a conclu en réaffirmant la volonté du Collège de mener une véritable politique cycliste ambitieuse en se dotant de tous les outils nécessaires pour inciter les Ucclois et Uccloises à pratiquer le vélo. Point approuvé à l'unanimité.

Également à l'ordre du jour :

Le Plan Stratégique de sécurité et de prévention 2018 - 2019, Le Val d'Uccle : bilan de l'exercice 2016 et budget de l'exercice 2018, l'organisation d'un festival de musique le 4 mai 2018 par le Jeugdhuis 't Uilekot (subside extraordinaire)...